

Près de 200 participants ont assisté au congrès du CPSM tenu au Saguenay, du 18 au 21 mai 2010 inclusivement. Lors de cet événement, plusieurs résolutions furent adoptées dont, entre autres, la résolution R-1 traitant de l'obligation ou non pour les sections locales de produire un rapport d'impôt et la résolution R-2 à l'effet de prendre les moyens nécessaires pour soustraire les employés municipaux aux contraintes de la loi de l'industrie de la construction lors de travaux dans leur municipalité. La résolution R-3 adoptée par les délégués a pour but de créer un comité de travail afin de mettre de l'avant un plan de communication et de préparer une riposte au rapport du groupe-conseil sur l'octroi des contrats municipaux lors d'une rencontre avec le ministre des Affaires municipales. Le comité ad hoc créé lors de notre XIIIe congrès biennal en Beauce pour faire la mise à jour des statuts du CPSM a présenté plusieurs amendements qui furent tous acceptés unanimement dont l'ajout d'une région, soit Chaudière-Appalaches.

Le bureau et le conseil général du CPSM est maintenant formé du président Claude Dubuc, la secrétaire-trésorière Marjolaine Boutin, la secrétaire et directrice de la région de la Côte-Nord Louise Ménard et ainsi que de :

- Christian Dussault, directeur – Région de l'Abitibi-Témiscamingue
- Laurie Savard, directrice – Bas St-Laurent–Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
- Marlène Simard, directrice – Région de la Mauricie
- Mario Fontaine, directeur – Région de l'Estrie
- Gérard Cyr, - directeur – Région de la Capitale-Nationale
- Martin Gagnon, directeur – Région Rive-Nord–Laval–Laurentides–Lanaudière
- Dorothy Jean Moye, directrice – Région de la Rive-Sud de Montréal
- Michel Parent, directeur désigné
- Monique Côté, directrice désignée
- Henri-Paul Thériault, directeur – Région de la Chaudière-Appalaches
- René Cloutier, directeur – Région du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau

Les membres présents de la section locale 2729 (cols bleus de Sherbrooke) ont reçu un appui des délégués du CPSM; plus particulièrement des sections locales 429 (cols blancs de Montréal) et 301 (cols bleus de Montréal) pour leur permettre de faire face au conflit qui se dessine avec leur employeur, la Ville de Sherbrooke.